



RHODIA CLUB TENNIS DE TABLE (Isère)

SAMEDI 22 MAI 2010

TOURNOI NATIONAL 25^e édition

**Tableaux limités à
72 joueurs**

- Le tournoi National se déroule sur **28** tables à **SAINT MAURICE-L'EXIL** (dans l'Isère, entre Lyon et Valence, à 8 km au nord de Roussillon. Autoroute A7, sortie 12 Chanas) à la **Salle Omnisports (tél.: 04 74 86 72 28) près d'Aqualône.**
- Le juge arbitre est M. André MOUCHIROUD, J.A.N (assisté d'Emmanuel ÉVIEUX J.A.3), et ses décisions sont sans appel.
- Le tournoi National (N° d'homologation :) est ouvert à tous les titulaires d'une licence traditionnelle de la Fédération, en tenant compte du nombre de points-classements de janvier (phase 2), SAUF aux BENJAMINS, aux POUSSINS et à TOUT QUALIFIÉ, LE MEME JOUR, pour une épreuve officielle organisée par la F.F.T.T.
- Les tableaux et horaires sont les suivants (équivalence de classement des féminines relative au nombre de points) :

08 h 30 ⇒ Tableau C / 5 à 14 (< 1500 pts)	13 h 00 ⇒ Tableau B / 5 à 11 (< 1200 pts)
09 h 30 ⇒ Tableau G / classé 5 à n°700	13 h 30 ⇒ Tableau F / Féminin – Toutes séries
10 h 30 ⇒ Tableau A / 5 à 9 (< 1000 pts)	14 h 30 ⇒ Tableau H / TOUTES SÉRIES
12 h 00 ⇒ Tableau E / 5 à 17 (< 1800 pts)	15 h 30 ⇒ Tableau D / HANDICAP
- Les droits d'engagement sont : **8 € pour 1 tableau, 15 € pour 2 tableaux et 20 € pour 3 tableaux.** Inscriptions sur place possibles dans la limite des places restantes (pour le savoir, consultez le site internet ou téléphonez). Majoration de **1 €** par tableau pour toute inscription sur place, **avant le début de celui-ci.** Un forfait de **3 €** sera retenu pour toute inscription remboursée. En cas d'élimination, un joueur peut s'inscrire dans un **4^{ème} tableau (prix : 5 €)** dans la limite des places disponibles.
ATTENTION, outre les renseignements habituels, L'INSCRIPTION N'EST VALABLE que si le joueur a fourni son N° de licence, son CLASSEMENT et SON NOMBRE DE POINTS-CLASSEMENT (2^{ème} phase) ainsi qu'un document prouvant qu'il est apte à jouer (licence avec indication compétition ou certificat médical sur papier).
- La dotation est de 3300 €** (espèces + bons d'achat + coupes et trophées). Chaque vainqueur gagne une coupe. Les tableaux sont primés à partir **des perdants en 1/4 de finale** si le tableau comporte plus de 32 inscrits, **des perdants en 1/2 finale** de 16 à 31 inscrits et **finalistes** seulement si le tableau comporte moins de 16 joueurs.
Les gains pour les vainqueurs des tableaux sont :

Tableau A / 5 à 9 (< 1000 pts)	⇒ 90 €	Tableau E / 5 à 17 (< 1800 pts)	⇒ 140 €
Tableau B / 5 à 11 (< 1200 pts)	⇒ 100 €	Tableau F / Féminin - Toutes séries	⇒ 150 €
Tableau C / 5 à 14 (< 1500 pt)	⇒ 120 €	Tableau G / < classé 5 à n°700	⇒ 160 €
Tableau D / HANDICAP	⇒ 120 €	Tableau H / TOUTES SERIES	⇒ 280 €
- Les engagements, limités à 3 tableaux, ne seront pris en compte qu'après réception du règlement par chèque à l'ordre du Rhodia Club Tennis de Table **jusqu'au vendredi 21 Mai 2010.** Si vous vous inscrivez sur papier libre, précisez bien votre nom, prénom, club, numéro de licence et points de janvier ainsi que les tableaux que vous souhaitez faire. L'ordre de prise en compte des inscriptions sera celui de l'ordre d'arrivée des paiements (preuve par le cachet de la poste)
 - ♦ **Engagement en ligne sur le site du Club : <http://www.rhodiadclubtt.com>, avec confirmation par paiement dans les 3 jours suivants.** Le règlement est à envoyer chez Emmanuel EVIEUX (adresse ci-dessous).
 - ♦ **M. Emmanuel EVIEUX / ☎ 04.74.86.16.85. Adresse : 47, rue Sacco et Vanzetti 38550 Saint Maurice l'Exil.**
 - ♦ **Mme Brigitte MARET / ☎ 04.74.87.97.37 ou par e-mail : rhodiadclubtt@wanadoo.fr** pour toutes questions.
- Le tirage au sort a lieu le jour même, **15 mn avant le début de chaque tableau.**
- Les tableaux (LIMITES A 72 INSCRITS) commencent par des poules de 3 joueurs avec 2 qualifiés par poule sauf le tableau HANDICAP (limité à 128) qui se déroule en 1 seule manche de 41 pts avec 3 pts d'écart par tranche de 100 pts-classement (maxi 27 pts). Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler tout tableau qui ne regroupe pas au moins 16 participants, sauf pour le tableau féminin.**
- Le règlement FFTT s'applique. Tout joueur doit être en mesure de présenter sa licence en règle (avec signature) au juge-arbitre. Le scratch d'un joueur est prononcé par le juge-arbitre 15 minutes après le 1^{er} appel. Les balles sont fournies par les joueurs. Le perdant doit arbitrer la partie suivante : en cas de refus, il sera exclu des autres tableaux. **Tout joueur absent 15 mn après l'horaire prévu d'un tableau sera SCRATCHÉ (rigoureusement appliqué cette année).**
- Dans tous les tableaux sauf le tableau H, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points et tous les résultats de ces parties sont transmis à la Commission Classement de la Fédération Française de Tennis de Table.
- Il est formellement interdit de fumer dans la gymnase y compris dans les vestiaires et le hall d'entrée et le club décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'accident.
- Une buvette avec sandwiches et boissons est à la disposition des joueurs car il n'y a pas d'arrêt pour le déjeuner.
- Le fait de participer à ce tournoi vaut acception, sans réserve, du présent règlement.

Les membres du bureau et les joueurs du RHODIA-CLUB TT vous remercient par avance de votre participation.